



La dynamique française

Dossier de presse 2018

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr

Le message du président



L'association affiche cette année encore une belle santé et de grandes perspectives d'avenir que nous sommes impatients de concrétiser. En 2017, les travaux de l'AFFO sur la compréhension du métier de family office ont ainsi porté leurs fruits : les entreprises familiales perçoivent mieux sa nécessité, notamment grâce à la publication du guide *A la découverte du family office*, qui leur a permis d'appréhender plus précisément son rôle et son importance.

L'AFFO poursuit ses grandes missions : faire connaître et promouvoir le métier du family office d'une part, informer et former les membres de l'association d'autre part. La Charte de l'AFFO porte parfaitement nos valeurs fortes et chacun de nos membres s'engage à la signer chaque année. L'association poursuit aussi ses objectifs avec succès et assume pleinement son rôle d'ambassadeur de ce métier polymorphe et évolutif. L'expertise du family office s'avère en effet toujours plus indispensable aux entreprises familiales aux moments clés de leur histoire, tant en matière de gouvernance que de transmission ou de gestion des actifs. Nous continuons donc avec passion nos travaux de recherche, tout en développant une offre de services riche et des actions concrètes en faveur des entreprises familiales, dans l'objectif de favoriser l'harmonie et l'intérêt économique transgénérationnels.

En 2017, nous avons souhaité rééditer le Livre Blanc sur la philanthropie, dont la première édition est datée de 2012. Ce guide pratique et opérationnel présentait un panorama complet des acteurs de la philanthropie et de ses outils juridiques et fiscaux. Sa réédition fin 2017 permet, outre une mise à jour complète, de mettre en exergue les évolutions intervenues depuis 5 ans. Nous avons ainsi identifié et ajouté deux sujets qui incarnent ces changements et nourrissent les débats : les dons transfrontaliers et la fondation actionnaire. En effet, la philanthropie fait aujourd'hui partie des réflexions portées notamment par les jeunes générations sur le sens et les valeurs de l'entreprise familiale, et demande une approche méthodique et professionnelle de la part des family offices qui accompagnent les actionnaires de la définition à la mise en œuvre du projet philanthropique.

Les Matinales AFFO ont permis à nos membres d'approfondir des sujets aussi variés que la loi de Finances, la fiducie, le droit collaboratif et la médiation, l'immobilier en France et à l'international, la dette privée... Les réunions dédiées aux mono-family officers ont rencontré un vif succès à Paris comme en régions. Nous avons réalisé un second baromètre AFFO-OpinionWay afin de suivre l'évolution des choix d'investissements des familles, de mesurer leur appétence au risque, la répartition entre les classes d'actifs... La commission Education et Formation a également fourni un travail remarquable avec la cinquième édition du Prix de l'AFFO et la publication du mémoire de la lauréate 2016. Nos membres ont eu la possibilité de rencontrer leurs homologues américains à New York et d'appréhender la réalité de ce métier dans une autre culture et un autre système juridique.

L'année 2018 s'ouvre à son tour sur des projets et la poursuite d'objectifs toujours plus ambitieux, parmi lesquels le lancement du Comité juridique et fiscal, l'expansion du Club AFFO SFO, du Club AFFO MFO, et la création de la commission *Gestion des risques*. Notre succès nous conforte dans nos missions et nous pousse vers l'avenir avec une passion jamais démentie, au service des family offices et des entreprises familiales qu'ils accompagnent.

Un rôle clé pour la profession

L'Association a pour vocation de participer au développement et à la reconnaissance du Family Office, métier de conseil et de prestations de services dédié à une ou plusieurs familles, dont l'objectif est de favoriser l'harmonie et l'intérêt économique de ces dernières, dans une vision transgénérationnelle.

L'AFFO a pour mission d'effectuer des travaux de recherche, grâce à des commissions dédiées, en développant l'interactivité entre les différents professionnels du métier.

L'AFFO a en effet pour ambition de permettre à la profession de se structurer et d'évoluer. Elle fédère les acteurs du métier au sein de lieux d'échanges et de rencontres, tout en favorisant la reconnaissance de la profession.

Forte d'un conseil d'administration représentatif, l'association constitue une force de proposition active pour le développement des compétences et l'évolution du métier au XXI^{ème} siècle.

L'AFFO affiche sa volonté de rassembler toutes les compétences mises au service des familles. Elle regroupe ainsi les différents acteurs du Family Office et leur offre un cadre de référence, grâce à une charte à laquelle tous les membres doivent adhérer.



La Charte de l'AFFO élabore en effet les “commandements” du Family Office.

Elle définit les valeurs que les membres s'engagent à promouvoir et à respecter dans l'exercice de leur métier : la probité, l'engagement, la confidentialité, la pérennité, la responsabilité et l'expertise.

Ses missions sont multiples :

- représenter la profession ;
- favoriser la reconnaissance et la professionnalisation ;
- rassembler les compétences ;
- développer les échanges d'expertise, sans arrière-pensée commerciale ni conflit d'intérêts entre les membres ;
- fédérer les acteurs et partenaires autour de valeurs et engagements communs ;
- élaborer des contenus pédagogiques et techniques...

Définir le family office

Au service d'une ou plusieurs familles, le Family Office a pour objectif de servir leurs intérêts patrimoniaux dans une vision à long terme, grâce à des compétences multidisciplinaires.

Il existe deux types de Family Office :

- le mono-family office, dédié à la gestion exclusive du patrimoine d'une seule famille ;
- le multi-family office, au service de plusieurs familles. On distingue le multi-family office indépendant et le multi-family office adossé.

Services proposés : ingénierie patrimoniale, gestion de portefeuille, reporting consolidé, transmission, fiscalité, risk management, aide au quotidien, gouvernance familiale, philanthropie...

Qualités requises : expertise, capacité d'exécution, faculté d'établir une relation de confiance dans la durée, transparence, absence de conflits d'intérêts...



Des activités pluridisciplinaires

Les Matinales de l'AFFO

L'AFFO offre à ses membres une dynamique de rencontres mensuelles, autour de petits-déjeuners thématiques animés par des membres et/ou des personnalités externes. Espaces conviviaux d'échanges avec des experts, les Matinales favorisent l'approfondissement des connaissances.

Exemples de thèmes développés en 2017 sur des sujets spécifiques : Transmission d'entreprise ; Investissements non traditionnels ; Conjoncture et perspectives : quelle rentrée ! ; Innovations, startups, investissements : quelles perspectives après Viva Technology ? ; Dette privée : quelles perspectives pour les grands patrimoines ? ; Immobilier : quelles perspectives en France et à l'étranger ? ; Droit collaboratif et médiation ; La Fiducie ; Loi de finances : horizon 2017...

Le Club AFFO SFO

L'AFFO poursuit l'expansion du Club AFFO SFO, lancé en février 2016, en organisant des déjeuners trimestriels dédiés aux mono-family officers, leur permettant ainsi de partager leurs expériences en toute discrétion.

Le Club AFFO MFO

Initié en 2013 par Christophe Achard et François Mollat du Jourdin, le groupe de travail MFO accueille de nouveaux membres et continue ses travaux sur le thème : *Quel business model pour les MFO ? Analyse et mesure des process correspondant aux activités de Multi Family Office.*

Le développement en régions

Pour accélérer la reconnaissance du métier de family office en France, l'AFFO a lancé en 2014 un projet de régionalisation et créé le groupe de travail *Développement en régions*, dont l'objectif est d'accompagner les family offices au service des entreprises familiales en régions.

L'association poursuit son développement en régions grâce aux actions de ses déléguées régionales, Martine Collonge et Françoise Vial-Brocco. Rencontres avec de futurs membres, participation à des tables rondes,



par exemple le FiDMED (Financial Innovation Day Méditerranée) et le Club dates Invest à Lyon, interventions à l'Université d'Aix Marseille dans un DU de gestion de patrimoine sur le FO... permettent à l'AFFO d'accroître sa visibilité.

Les Voyages d'étude

En novembre 2017, une délégation de 25 personnes s'est rendue à New York, 10 ans après le premier voyage d'étude organisé ! Ce voyage a permis aux membres de la délégation de partager leurs expériences et leurs savoirs, de tisser des relations privilégiées avec les trente intervenants américains rencontrés.

Initiée en 2007 par Bernard Camblain, cette ouverture internationale a démarré par le voyage à New York. Elle s'est renforcée au cours des voyages en Asie (Hong Kong et Singapour) en 2011, à Londres en 2013, puis en Allemagne, en 2015.

« Il est très intéressant d'être confronté à la réalité de ce métier dans une autre culture et dans un système juridique complètement différent », explique Jean-Marie Paluel-Marmont.

Les Rencontres Culturelles

Lancées en septembre 2014, elles favorisent les échanges entre membres dans un contexte informel. Après une visite privée de The European Fine Art Fair (TEFAF) avec Axa Art, de la 155^{ème} Vente exceptionnelle des Hospices de Beaune, une visite privée de The Exceptional Sale, organisée par Christie's, et une visite privée de la foire Art Basel avec Axa Art ont été effectuées.

En novembre 2017, durant le voyage d'étude à New York, une trentaine de personnes a découvert les oeuvres du MoMA – The Museum Of Modern Art - dans des conditions uniques : privatisation des salles commentées et visite guidée !



Les Rencontres Annuelles

Chaque année, l'association réunit ses membres pour un rendez-vous incontournable. Cette réunion annuelle constitue un temps fort pour l'association, ses membres et les personnes intéressées par l'écosystème que représente l'entreprise familiale. La dernière édition de cet événement s'est déroulée le 4 décembre 2017 au Cercle de l'Union Interalliée à Paris, et a réuni plus de 150 participants autour du thème *La dynamique française*. A cette occasion, plusieurs moments forts ont été salués :

- La présentation de la 2^{ème} édition du livre blanc sur la philanthropie, avec la participation de Valérie Mouchabac-Hutman, présidente de la commission Philanthropie, François Mollat du Jourdin, secrétaire général de l'AFFO et les témoignages d'Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France et de François Lemarchand, fondateur de Nature et Découvertes et philanthrope.
- La remise du Prix de l'AFFO : l'AFFO a récompensé Aitor Galparsoro Sagastibelza, lauréat de la 5^{ème} édition du Prix de l'AFFO, pour son mémoire réalisé au sein de l'IAE de Bordeaux sur le thème *Le poids du goodwill dans la valorisation des entreprises familiales*.
- L'intervention de Laurent Burelle, PDG de Plastic Omnium, sur le thème de *la dynamique française*, prenant pour exemple l'entreprise familiale recréée en 1946 par son père. 70 ans d'innovation : diversification de ses activités, multiplication de ses implantations à l'international, enrichissement de son offre aux collectivités et développement de ses deux métiers permettent une croissance remarquable à l'entreprise familiale.

Les commissions et livres blancs

Au nombre de quatre, ces groupes de travail approfondissent des sujets clés dans l'objectif de publier un livre blanc, véritable guide pratique pour le family officer, proposant des repères méthodologiques et des outils d'analyse. Grâce à la variété des compétences et des personnalités réunies, les commissions sont des lieux d'échanges d'expériences et d'enrichissement.

- **La commission Education et Formation**

Dans un monde en perpétuelle mutation, l'éducation et la formation des futures générations est devenue primordiale. La commission Education et Formation, présidée par Thierry de Poncheville, a pour ambition :

- d'identifier les compétences nécessaires ;
- de favoriser la recherche et de développer des outils de formation ;
- d'accompagner les familles dans la transmission des savoirs et du patrimoine.

Le livre blanc *Education et Formation* est paru en décembre 2013.

- **La commission Allocation d'Actifs**

La préservation, le développement et la transmission du patrimoine dans les meilleures conditions sont des éléments essentiels au maintien de l'harmonie familiale.

L'objectif de cette commission, présidée par Thierry Brunel, est donc avant tout de protéger les familles de la dilution des patrimoines, de faciliter la compréhension du métier d'allocation d'actifs et d'utiliser les innovations financières les plus récentes. Le livre blanc *Valorisation et préservation du patrimoine des familles* est paru en décembre 2014.

- **La commission Gouvernance Familiale**

Présidée par Jérôme Barré, cette commission a élaboré un document pratique destiné à comprendre et résoudre les

problématiques de gouvernance familiale, tout en définissant une méthodologie de mise en place de solutions pratiques. La méthode propose un système de collecte d'informations visant à établir un diagnostic à la base de solutions préventives ou curatives.

- **Guide pratique "A la découverte du Family Office" :**

En 2016, l'AFFO a souhaité publier ce guide pour mieux faire connaître et comprendre le rôle du family office aux familles. Composé de deux parties, l'une théorique et l'autre pratique, ce guide est agrémenté de 5 cas pratiques qui illustrent bien les capacités du family office à accompagner et conseiller les entreprises familiales.

" Ce guide éclaire avec transparence et réalisme l'objet de notre métier de conseil et de services pour des familles entrepreneuriales, avec un seul but : favoriser le développement et le succès des entreprises familiales ", explique Jean-Marie Paluel-Marmont.



La commission Philanthropie

Elle a réalisé un guide pratique et opérationnel qui fournit aux family officers les clés pour accompagner leurs clients dans le développement et le renforcement de leur engagement philanthropique, en leur présentant un panorama des acteurs du secteur et une description précise des outils juridiques et fiscaux. La 1^{ère} édition du livre blanc *La Philanthropie* est parue début 2012, sous la présidence de Valérie Aubier.

Présentation de la 2^{ème} édition

Présidée par Valérie Mouchabac-Hutman, l'édition 2017 de ce livre blanc est une mise à jour de l'édition précédente qui intègre les évolutions intervenues depuis 5 ans, comme les dons transfrontaliers, la fondation actionnaire, les fonds de dotation...

« La philanthropie s'intègre de plus en plus aux réflexions portées particulièrement par les nouvelles générations sur le sens et les valeurs de l'entreprise familiale, nous nous devons donc de l'actualiser », explique Jean-Marie Paluel-Marmont.



De gauche à droite : Thierry de Poncheville, vice-président de l'AFFO, Aitor Galparsoro Sagastibeltza, le lauréat, et ses parents, et Myriam Combet, administrateur AFFO

Le Prix de l'AFFO

Lancé en 2013 par la commission Education et Formation, le Prix de l'AFFO a pour vocation de faire connaître le métier de Family Office et son implication dans l'intérêt économique de l'entreprise familiale, ainsi que d'encourager les jeunes diplômés dans ce métier à l'avenir prometteur. Il s'adresse aux étudiants des universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine.

L'AFFO renforce ainsi son engagement dans la recherche et ses liens avec les universités et les écoles.

La remise du prix de la cinquième édition a eu lieu en décembre 2017, à l'occasion des Rencontres Annuelles de l'association. Le Prix de l'AFFO 2017 a été attribué à Aitor Galparsoro Sagastibeltza, étudiant de l'IAE Bordeaux, pour son mémoire réalisé sur le thème "Le poids du goodwill dans la valorisation des entreprises familiales".

Collection des Prix de l'AFFO

Véritable partenaire des lauréats, l'AFFO a créé en 2014 la Collection des Prix de l'AFFO, publication des mémoires des lauréats. Elle a ainsi édité le mémoire de Thomas Luce, lauréat du Prix de l'AFFO 2014 sur *L'intrapreneuriat dans les entreprises familiales : un mode de management de l'innovation pertinent ?*, le mémoire de Fatma Yahia, lauréate du Prix de l'AFFO 2015 sur *Faire de la stratégie en famille : le cas Alta Caffè* et le mémoire de Lola Michel, lauréate du Prix de l'AFFO 2016 sur *La pérennité dans les entreprises familiales viticoles bordelaises*. Les mémoires publiés sont disponibles sur demande à l'AFFO.

Le Baromètre de l'AFFO

Créé en 2016, ce baromètre initié par Rémi Béguin, administrateur AFFO, et réalisé avec OpinionWay, permet de connaître les sensibilités des familles et des family offices sur leurs choix d'investissements, leur appétence au risque, la répartition entre les classes d'actifs, l'évolution des choix d'investissement, et de mesurer l'impact de l'actualité sur leurs choix et leur attrait pour l'expatriation... Il se base sur les réponses fournies à un questionnaire proposé aux mono-family offices et multi-family offices, ainsi qu'aux partenaires de l'AFFO.

Il ressort de la 2^{ème} édition 2017 (basée sur l'année 2016) que les familles demeurent prudentes sur les investissements et souhaitent continuer à allier performance et risque modéré. Comme pour la 1^{ère} édition, une grande majorité - 66% - présente un profil d'investisseurs équilibré, 21% un profil prudent, 7% un profil dynamique et 2% un profil offensif. Il est à noter que la part des profils prudents a augmenté de 10%, alors que celle des profils équilibrés a diminué de 3%, celle des profils dynamiques de 4% et celle des offensifs de 1%.

Les placements dans l'assurance vie ressortent en tête (26% : 13% pour les contrats en euros et 13% pour les multi-supports), suivis par l'investissement dans l'immobilier (19% : 17% pour le locatif et 2% pour la pierre papier). Les actions cotées et le private equity représentent chacun 14% des produits d'investissement.

Selon le baromètre, les événements les plus impactants en 2016 ont été la baisse des taux d'intérêt pour 81% des membres, le niveau de la fiscalité pour 45% et la forte volatilité des marchés financiers pour 40%. Viennent ensuite la situation économique de la France pour 36% et le Brexit pour 23%.

Comme en 2016, les family officers estiment que la qualité des relations personnelles entre le dirigeant du family office (91%), son équipe (89%) et la famille sont les éléments les plus déterminants dans le choix d'un family officer. Viennent ensuite son indépendance (85%), son mode de rémunération (74%), sa capacité à l'accompagner à l'international (70%), son réseau de partenaires (70%) et sa notoriété (64%).

Les objectifs et perspectives 2018

En 2018, l'AFFO continue à accompagner les family offices dans le développement de ce métier d'avenir et poursuit ses deux grandes missions : faire connaître et promouvoir le métier du family office ; informer et former ses membres.

L'association poursuit ses activités :

Le programme des premières Matinales 2018 inclus : Loi de Finances 2018 ; Entendre et s'entendre avec les nouvelles générations ; Immobilier : bilan & perspectives; Les vignobles...

Le Club AFFO SFO se renforce, toujours pour mieux privilégier les échanges entre mono-family offices. Plusieurs déjeuners sont déjà programmés.

Le groupe de travail MFO continue ses travaux sur le thème *Quel business model pour les multi-family offices* et devient le Club AFFO MFO.

L'AFFO lance sa 5^{ème} commission sur le thème *Gestion des risques*, avec pour objectif de publier ses travaux sous forme de livre blanc, véritable guide pratique pour le family officer.

La commission Education et Formation lance la 6^{ème} édition du Prix de l'AFFO et publie le mémoire du lauréat 2017. Elle accentue ses travaux de recherche sur la formation.

L'AFFO lance le *Comité juridique et fiscal*, pour mener des réflexions sur la mise à disposition de notes destinées aux membres.

La 3^{ème} édition du Baromètre AFFO-OpinionWay paraît en début d'année.

Les prochaines Rencontres Annuelles auront lieu le 3 décembre prochain.



Le conseil d'administration

Jean-Marie Paluel-Marmont, Président
Bernard Camblain, Président d'honneur
Thierry de Poncheville, Vice-président
François Mollat du Jourdin, Secrétaire général
Christophe Achard, Trésorier
Rémi Béguin, Administrateur
Myriam Combet, Administrateur
Bertrand Savouré, Administrateur

Sophie Quancard, Déléguée générale

Martine Collonge, Déléguée régionale ARA
Françoise Vial-Brocco, Déléguée régionale PACA